

Les dates clés

Entre fin 2012 et 2015

- Mise en service de CDG Express (dépend de la mise en service du projet RER B Nord +)

2008

- Lancement des travaux
- Désignation du concessionnaire
- Déclaration d'utilité publique au second trimestre

2007

- Enquête d'utilité publique à l'automne
- Lancement de l'appel d'offres pour la mise en concession en janvier

2006

- Réunions publiques d'information à l'automne
- L'avis d'appel public à la concurrence pour la mise en concurrence est envoyé à la publication le 28 juillet.
- Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT) du 6 mars fixe comme priorité l'amélioration des RER existants, « *notamment pour accompagner la réalisation de CDG Express* ».
- La loi du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports confie à l'État le pilotage du projet et ouvre la possibilité de recourir à des partenariats public-privé pour la réalisation de nouveaux projets ferroviaires.

2005

- Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT) du 14 octobre confirme l'accélération « *en vue d'une délégation de service public* », de la « *liaison ferroviaire dédiée vers l'aéroport Paris - Charles-de-Gaulle (CDG Express)* ».
- La candidature de Paris pour les J.O. de 2012 n'ayant pas été retenue, le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) décide sa dissolution après plusieurs années d'études sur le projet. Dans sa conférence de presse du 1^{er} septembre, le Premier ministre confirme le lancement de la « *desserte ferroviaire de l'aéroport Charles-de-Gaulle* ».

2003

- Le débat public sur le projet CDG Express fait émerger la proposition d'un nouveau tracé dit « Virgule », consistant à utiliser une partie des infrastructures ferroviaires existantes.

2000

- Naissance du projet. Réseau Ferré de France (RFF), la SNCF et Aéroports de Paris se constituent en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) pour mettre en commun leur savoir-faire au service d'un projet de liaison directe entre Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle.